

SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT

NOM DU PRODUIT	CRÈME PLO TRANSDERMAL
CODE DU PRODUIT	2340
FOURNISSEUR	<p>MEDISCA Inc. Tel.: 1.800.932.1039 Fax.: 1.855.850.5855 661 Route 3, Unité C, Plattsburgh, NY, 12901 3955 Avenue Mesa Vista O., Unité A-10, Las Vegas, NV, 89118 6641 Rue Belt Line N., Suite 130, Irving, TX, 75063</p> <p>MEDISCA Pharmaceutique Inc. Tel.: 1.800.665.6334 Fax.: 514.338.1693 4509 Rue Dobrin, St. Laurent, QC, H4R 2L8 21300 Gordon Way, Unité 153/158, Richmond, BC V6W 1M2</p> <p>MEDISCA Australia PTY LTD Tel.: 1.300.786.392 Fax.: 61.2.9700.9047 Unité 7, Heritage Business Park 5-9 Rue Ricketty, Mascot, NSW 2020</p>
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE	CHEMTREC Jour et nuit. Pour appels du Canada ou des É-U: 1-800-424-9300 Centre d'information sur les poisons de NSW (Australie): 131 126
UTILISATIONS	Très agent de versatile.Compounding développé pour absorption percutanée. Utilisation topique.

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSEMENT SGH	Ne s'applique pas			
PICTOGRAMME	Ne s'applique pas			
MENTION D'AVERTISSEMENT	Ne s'applique pas			
MENTION(S) DE DANGER	Ne s'applique pas			
DANGER(S) - AUSTRALIE SEULEMENT	Ne s'applique pas			
CONSEILS DE PRUDENCE	Prévention	Ne s'applique pas		
	Intervention	Ne s'applique pas		
	Entreposage	Ne s'applique pas		
	Élimination	Ne s'applique pas		
CLASSEMENT HMIS	Danger(s) pour la santé	0	Inflammabilité	0
	Réactivité	0	Protection Individuelle	A

SECTION 3: COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

NOM CHIMIQUE	Ne s'applique pas
NOM BOTANIQUE	Ne s'applique pas
SYNONYME	Ne s'applique pas
FORMULE CHIMIQUE	Ne s'applique pas
NUMÉRO DE CAS	Ne s'applique pas
NUMERO DE CAS ALTERNATIF	Ne s'applique pas

POIDS MOLÉCULAIRE

Ne s'applique pas

COMPOSITION

NOM CHIMIQUE	NUMÉRO DE CAS	% PAR POIDS
BHT	128-37-0	0.10 %
Propylène Glycol	57-55-6	5.10 %

D'après les connaissances du fournisseur, il n'y a aucun autre ingrédient présent dans les concentrations utilisées qui porte un danger pour la santé et donc, qui nécessiterait de figurer dans cette section.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX

Rincer les yeux avec des quantités copieuses d'eau pendant 15 minutes en séparant les paupières avec les doigts. Si l'irritation persiste, obtenir de l'aide médicale.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU

Rincer avec du savon et de l'eau pendant 15 minutes. Si l'irritation persiste, obtenir de l'aide médicale.

SI INGÉRÉ

Appeler un médecin. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas inciter de vomissements sans conseil médical.

SI INHALÉ

Porter la victime dans un endroit aéré. Si la personne ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Si la personne a de la difficulté à respirer, donner de l'oxygène. Appeler un médecin.

SYMPTÔMES ET EFFETS

Ne devrait pas présenter un danger significatif si utilisé sous les conditions prévues.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

**DANGERS SPÉCIFIQUES DU PRODUIT
CHIMIQUE**

Ne s'applique pas

PROPRIÉTÉS INFLAMMABLES

Peut être combustible à des températures élevées.

**PRODUITS DE COMBUSTION
DANGEREUX**

Durant un incendie, des vapeurs dangereuses seront produites

AGENTS EXTINCTEURS APPROPRIÉS

Petit feu: produit chimique sèche, CO₂ ou eau pulvérisée. **Grand feu:** produit chimique sèche, CO₂, mousse résistante à l'alcool ou eau pulvérisée. Éviter de mouiller l'intérieur des récipients.

**ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET
PRÉCAUTIONS POUR LES POMPIERS**

Porter un respirateur autonome et des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau et les yeux.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES

Porter une protection respiratoire. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers une zone sécuritaire. Éviter de respirer la poussière.

**MÉTHODES ET MATÉRIAUX POUR L'
ISOLATION DU PRODUIT**

Si sur le sol, balayer ou pelleter le matériel et placer dans un récipient approprié. Minimiser la génération de poussière.

PROCÉDURES DE NETTOYAGE

Ne pas toucher les contenants endommagés ou la matière renversée sans porter les vêtements de protection appropriés. Porter un respirateur, des lunettes protectrices appropriées, des bottes de caoutchouc et des gants de caoutchouc épais. Arrêter la fuite si possible de le faire sans risque. Empêcher la pénétration dans les voies d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées. Éteindre toutes les sources d'ignition. Évacuer le secteur. Si nécessaire, employer un brouillard d'eau pour disperser les vapeurs. Absorber la matière avec de la vermiculite compatible ou un autre matériel absorbant. Placer la matière dans des récipients appropriés et étiquetés en vue de leur élimination. Aérer la région affectée et nettoyer le site du déversement après que la matière soit ramassée. Ne pas déverser dans le système d'égout ni dans les descentes d'eau.

SECTION 7: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

PROCÉDURES DE MANUTENTION

Ne pas inhaler. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter les expositions prolongées ou répétées. Laver à fond après toute manutention.

CONDITIONS D'ENTREPOSAGE

Conserver dans le contenant original, dans un contenant bien fermé, à l'abri de la lumière du soleil, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, loin des matières incompatibles. Stocker selon les règlements locaux. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparer des matériaux oxydants. Les contenants ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'empêcher les fuites. Ne pas ranger dans des contenants non étiquetés. Utiliser des procédures de nettoyage adéquates pour éviter toute contamination de l'environnement. Conserver à une température contrôlée.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Nom Chimique: BHT Numéro de CAS: 128-37-0

	TWA	Valeur Plafond	STEL	REL	IDLH	Remarques
OSHA PEL	N/L	N/L	-	-	-	-
ACGIH TLV	2 mg/m ³	N/L	N/L	-	-	-
NIOSH	N/L	N/L	N/L	N/L	N/L	-
AIHA WEEL	N/L	N/L	N/L	-	-	-
Safe Work Australia HSIS	10 mg/m ³	N/L	N/L	-	-	-
HSE	N/L	N/L	N/L	-	-	-

Nom Chimique: Propylène Glycol Numéro de CAS: 57-55-6

	TWA	Valeur Plafond	STEL	REL	IDLH	Remarques
OSHA PEL	N/L	N/L	-	-	-	-
ACGIH TLV	N/L	N/L	N/L	-	-	-
NIOSH	N/L	N/L	N/L	N/L	N/L	-
AIHA WEEL	10 mg/m ³	N/L	N/L	-	-	-
Safe Work Australia HSIS	150 ppm	N/L	N/L	-	-	-
HSE	150 ppm	N/L	N/L	-	-	-

N/L = Non Listé

DIRECTIVES D'EXPOSITION

Consulter les autorités locales afin d'obtenir les limites d'exposition provinciales ou de l'État.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Yeux: Porter des lunettes protectrices appropriées ou des lunettes de sécurité chimique comme décrit par SIMDUT ou OSHA dans les règlements de protection du visage et des yeux 29 CFR 1910.133 ou dans la Norme Européenne EN166. **Peau:** Porter des gants appropriés pour empêcher l'exposition au produit. **Vêtements:** Porter des vêtements de protection appropriés pour minimiser le contact avec la peau. **Respirateurs:** Suivre les règlements de respirateur SIMDUT ou OSHA trouvés dans 29 CFR 1910.134 ou la Norme européenne EN 149. Utiliser un respirateur approuvé par NIOSH/MSHA ou par la norme européenne EN 149 si les limites d'exposition sont excédées ou si une irritation se développe ou d'autres symptômes sont ressentis.

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE

Système de ventilation mécanique adéquat. Hotte chimique de laboratoire, douche oculaire et douche d'urgence.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ÉTAT PHYSIQUE

Solide

DESCRIPTION

Une émulsion lisse d'huile dans l'eau de couleur blanchâtre.

SOLUBILITÉ

Partiellement soluble dans l'eau.

ODEUR

Odeur caractéristique

INFLAMMABILITÉ	Peut être combustible à des températures élevées				
SEUIL D'ODEUR	Pas disponible	PH	4.50 - 5.50	POINT DE FUSION	Pas disponible
POINT D'ÉBULLITION	Pas disponible	POINT DE CONGÉLATION	Pas disponible	POINT D'IGNITION	Pas disponible
GRAVITÉ SPÉCIFIQUE	0.95-0.99	TAUX D'ÉVAPORATION	Pas disponible	LIMITE EXPLOSIVE	Pas disponible
LIMITE INFLAMMABILITÉ SUPÉRIEURE/ LIMITE EXPLOSIVE	Pas disponible	LIMITE INFLAMMABILITÉ INFÉRIEURE / LIMITE EXPLOSIVE	Pas disponible	TENSION DE VAPEUR	Pas disponible
DENSITÉ DE VAPEUR (AIR = 1)	Pas disponible	DENSITÉ RELATIVE (EAU = 1)	Pas disponible	LOG P (OCTANOL-EAU)	Pas disponible
TEMPÉRATURE D' AUTO-IGNITION	Pas disponible	TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION	Pas disponible	VISCOSITÉ	Pas disponible

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ	Non établie
STABILITÉ	Stable dans les conditions d'entreposage recommandées
MATÉRIAUX À ÉVITER	Oxydants forts
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX	Émanations toxiques de monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, d'oxyde d'azote et d'autres gaz peuvent se produire
POLYMÉRISATION DANGEREUSE	Ne se produira pas
POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES	Non établie
CONDITIONS À ÉVITER	Humidité, lumière du soleil et températures extrêmes

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

TOXICITÉ AIGÜE	Pas disponible
CORROSION/IRRITATION CUTANÉE	Pas disponible
LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE	Pas disponible
SENSIBILISATION RESPIRATOIRE OU CUTANÉE	Pas disponible
EFFET MUTAGÈNE SUR LES CELLULES GERMINALES	Pas disponible
CANCÉROGÉNÉCITÉ	OSHA BHT n'est pas inscrit(e). Propylène Glycol n'est pas inscrit(e). Aucun autre composant de ce produit présent à ≥0.1% n'est inscrit.

TOXICITÉ POUR LE SYSTÈME REPRODUCTEUR	NTP	BHT n'est pas inscrit(e). Propylène Glycol n'est pas inscrit(e). Aucun autre composant de ce produit présent à ≥0.1% n'est inscrit.
TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION UNIQUE	CIRC	BHT n'a pas été évalué(e). Propylène Glycol n'a pas été évalué(e). Aucun autre composant de ce produit présent à ≥0.1% n'a été évalué.
TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION RÉPÉTÉE	Proposition 65 de la Californie	Aucun composant de ce produit présent à ≥0.1% est connu par l'État de la Californie pour causer le cancer, des défauts de naissance ou des dangers pour la reproduction: .
DANGER PAR ASPIRATION		Pas disponible
SIGNES ET LES SYMPTÔMES D'EXPOSITION		Pas disponible
EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ		Pas disponible
		Pas disponible
		Pas disponible
		Pas disponible
		Ne devrait pas présenter un danger significatif si utilisé sous les conditions prévues.
	Inhalation	Peut être nocif si inhalé. Peut causer une irritation des voies respiratoires.
	Ingestion	Peut être nocif si ingéré.
	Peau	Ne devrait pas être nocif dans les conditions normales d'utilisation.
	Yeux	Peut causer une irritation oculaire.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

TOXICITÉ	Pas disponible
PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ	Pas disponible
POTENTIEL DE BIOACCUMULATION	Pas disponible
MOBILITÉ DANS LE SOL	Pas disponible
AUTRES EFFETS INDÉSIRABLES	Pas disponible
	Ce produit n'est pas destiné à être libéré dans l'environnement.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

ÉLIMINATION DES DÉCHETS	Éliminer conformément à la réglementation locale/fédérale . Éviter de libérer dans l'environnement.
--------------------------------	---

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ÉTATS-UNIS ET CANADA	
NOM D'EXPÉDITION DE L'ONU	Produit non dangereux
NUMÉRO ONU	Ne s'applique pas
CLASSE	Ne s'applique pas
GROUPE D'EMBALLAGE	Ne s'applique pas

AUSTRALIE

NOM D'EXPÉDITION DE L'ONU	Produit non dangereux
NUMÉRO ONU	Ne s'applique pas
CLASSE	Ne s'applique pas
GROUPE D'EMBALLAGE	Ne s'applique pas
HAZCHEM	
DANGERS ENVIRONNEMENTAUX	Pas disponible
INFORMATIONS D'EXPÉDITION SPÉCIALES	Ne s'applique pas

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Nom Chimique & numéro de CAS	CERCLA 40 CFR Partie 302.4	SARA (Titre III) 40 CFR	EPA 40 CFR Partie 355		Droit de Savoir (Right-to-know)			Proposition 65 de la Californie
			Annexe A	Annexe B	Pennsylvanie	New Jersey	Massachusetts	
BHT 128-37-0	N/L	N/L	N/L	N/L	N/L	N/L	X	N/L
Propylène Glycol 57-55-6	N/L	N/L	N/L	N/L	N/L	X	N/L	N/L

N/L = Not Listed; X = Listed

RÈGLEMENTS AUSTRALIENS

Nom Chimique & numéro de CAS	Règlements pour Poisons et les Marchandises Thérapeutiques	Loi des Marchandises Thérapeutiques	Code De Pratique - Précurseurs De Drogues Illicites
BHT 128-37-0	N/L	N/L	N/L
Propylène Glycol 57-55-6	N/L	N/L	N/L

SECTION 16: AUTRES RENSEIGNEMENTS

RÉFÉRENCES

Disponibles sur demande

ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

CAS - Chemical Abstract Service; **SGH** - Système Général Harmonisé; **OSHA** - Occupational Safety & Health Administration des É-U; **PEL** - Limite d'exposition permmissible; **HSIS** - Système d'information sur les substances dangereuses; **STEL** - Limite d'exposition de courte durée; **AIHA** - American Industrial Hygiene Association; **WEEL** - Valeur limite d'exposition environnementale en milieu de travail; **LD50** - Dose létale, 50%; **CIRC** - Centre International de Recherche sur le Cancer; **NTP** - National Toxicology Program; **SIMDUT** - Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail; **SARA** - Superfund Amendments and Reauthorization Act; **EPA** - Agence de Protection Environnementale; **CERCLA** - Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act; **HMIS** - Système d'information sur les matériaux dangereux; **NIOSH** - National Institute for Occupational Safety and Health; **MSHA** - Mine Safety and Health Administration; **TWA** - Moyenne pondérée dans le temps ; **ACGIH** - American Conference of Governmental Industrial Hygienists; **IDHL** - Immédiatement dangereux pour la santé ou pour la vie; **TLV** - Valeur de seuil limite; **HSE** - Health and Safety Executive; **REL** - Limite d'exposition recommandée

DERNIÈRE RÉVISION

07/2015

REPLACE

07/2014

AVERTISSEMENT

Ce document a été créé en conformité avec les règlements de OSHA, Safe Work Australia et SIMDUT. L'information ci-dessus est considérée comme étant correcte mais ne prétend pas être exhaustive et ne devrait être utilisée comme guide seulement. L'information contenue dans ce document est basée sur l'état actuel de nos connaissances et s'applique au produit en ce qui concerne les mesures de sécurité appropriées. Cette information ne présente aucune garantie sur les propriétés du produit. MEDISCA® ne peut être tenu responsable pour tout dommage résultant de la manipulation ou du contact avec le produit mentionné ci-dessus. Les récipiendaires du produit doivent prendre la responsabilité d'observer les lois et les règlements existants.